

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2014

RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1990)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 79

présenté par
M. Savary

ARTICLE 3

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« par les »

le mot

« aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de formulation.